POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

# JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHE-NOIR.

#### PRIX DES ABONNEMENTS:

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c. Six mois, — . . . 10 » —
Trois mois, — . . . 5 25 —

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis mtraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnemeut doit lie payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

#### Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).

#### DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste. Omnibus. 13 soir, Express. Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

#### DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit). Omnibus-Mixte. - Express.

47 \_\_\_ soir, Omnibus.

# les changements survenus dans la politique

#### PRIX DES INSERTIONS:

Dans les annonces . . . . . . . . 20 c. la ligne.
Dans les réclames . . . . . . . . 30 — Dans les faits divers . . Dans toute autre partie du journal. 75

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au Bureau du Journal, place du Marché-Noir, et chez M<sup>me</sup> Assailly, MM. Javaud et Milon, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et Cie, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

La dépêche adressée par M. Drouyn de Lhuys à M. de Sartiges à Rome est complétée par l'envoi d'une dépêche à M. de Malaret, ministre de France à Turin, tendant à préciser le sens et la portée de la convention du 15

L'Europe publie et le télégraphe nous apporte, d'après ce journal, une analyse détailde de cette dépêche, qui porterait la date du 25 septembre. Nous avons lieu de considérer celle analyse comme généralement exacte dans ses énonciations principales.

On remarquera la phrase qui la termine; en constatant', comme nous l'avons fait, le caractère sérieux des engagements pris par le gouvernement italien, elle dissipe tous les sous-entendus et toutes les équivoques par cette énergique déclaration : « Qu'on ne saurait douter de l'exécution scrupuleuse d'une convention revêtue de la signature de la France. »

Voici comment est conçu le télégramme :

« Francfort, 6 octobre.

» L'Europe publie l'analyse détaillée de la lépêche que M. Drouyn de Lhuys a adressée 23 septembre à M. de Malaret, ministre de France à Turin, en lui transmettant la convention franco-italienne.

» Le ministre de l'Emperenr explique les résistances qu'il a dû opposer aux premières emandes du gouvernement italien qui ne sauvegardaient pas les intérêts du saint-père, tles conditions qu'il a posées tout d'abord pour concilier, selon la pensée de l'Empereur, les deux intérêts en présence.

» M. Drouyn de Lhuys indique la nouvelle démarche du cabinet de Turin, basée sur la « grande résolution » de choisir une autre capitale que Rome, les circonstances de l'apaisement en Italie des partis exaltés et les dispositions à la conciliation, toujours poursuivis par le gouvernement de l'Empereur, se manifestant enfin à Turin, et permettant la signature de la convention.

» M. Drouyn de Lhuys montre que la meilleure garantie et la plus certaine pour la papauté, se trouve dans la loyale et scrupuleuse exécution de la convention, et qu'on ne saurait douter de cette exécution scrupuleuse, puisque la convention porte la signature de la France »

Nous nous empressons de publier, d'après la Gazette officielle de Turin, le texte du rapport adressé au roi par l'ancien cabinet.

Voici ce document:

« Rapport au roi, en date du 19 septembre dernier, pour la convocation du Parlement.

» Sire,

» Lorsque Votre Majesté voulut bien nous confier l'administration de l'État, les circonstances étaient telles qu'il eût été peu digne et d'une médiocre utilité de recommencer les négociations relatives à la question romaine. Cependant, le gouvernement de Votre Majesté, tout en consacrant principalement ses soins à l'organisation intérieure du royaume, ne perdait pas de vue cette grande question et attendait l'occasion de la reprendre. Aussi, lorsque

générale et dans les relations des puissances nous parurent offrir cette opportunité, nous nous empressâmes de la saisir.

» Des discussions et des délibérations du Parlement sur la question de Rome, ressortent deux principes fondamentaux, qui nous parurent dominer toute la question et devoir servir de règle de conduite au gouvernement de Votre Majesté. L'un, c'est que la question romaine doit être résolue par des moyens de l'ordre moral et non de l'ordre matériel, car la violence, dans un cas pareil, ne résoudrait aucune difficulté. L'autre, c'est qu'il fallait se mettre d'accord avec la France pour l'application du principe de non-intervention aux affaires de Rome.

» L'Empereur des Français a toujours désiré pouvoir retirer ses troupes de Rome, nonseulement parce que la résolution de cesser l'occupation était conforme aux principes de droit public, en vertu desquels il règne, et que sa politique et ses armes ont soutenus en Europe, mais aussi parce que la reconstitution de l'Italie, à laquelle la nation française a puissamment coopéré, sera l'une des gloires principales de son règne.

» Mais l'Empereur ne croyait pouvoir abandonner, en lui retirant brusquement son appui, un pouvoir auquel il accordait, depuis quinze ans, la protection de ses armes. Il fallait donc, pour arriver à l'évacuation du territoire pontifical, rassurer les Français, leur montrer et montrer à l'Europe qu'il peuvent quitter Rome sans faillir à leur propres sentiments envers la papauté. Que pouvait faire le gouvernement en ce sens?

» Il ne pouvait que promettre de ne pas attaquer le territoire que les troupes françaises avaient occupé, et empêcher que des bandes armées venues du territoire du royaume n'atlaquassent ce même territoire.

» Une telle promesse, loyalement faite et tenue avec fermeté, ne détruit ni ne domine, selon nous, les droits et les aspirations de la nation, et maintient seulement le principe de l'application des seules forces morales, de l'emploi de tous les moyens que la civilisation moderne fournit pour le triomphe des idées de liberté et de nationalité.

» Nous avons donc conseillé franchement à Votre Majesté d'accepter un tel engagement, comme correspectif du départ des troupes françaises d'Italie, et nous sommes prêts à en assumer la responsabilité devant le Parlement et devant la nation.

» D'un côté, il n'y a rien dans cet engagement qui soit en contradiction avec nos principes; de l'autre, il aura pour effet de faire cesser cette attente inquiète, cette anxiété qui agitait les esprits, et d'établir un intervalle entre la situation actuelle et celle qui doit avoir pour résultat final la réconciliation entre l'Eglise et l'Italie.

» Nous avons la conviction que les Italiens qui ont donné dans ces dernières années tant de preuves de sagacité et de sagesse, comprendront la convenance de ces accords, et. appréciant l'extrême importance du résultat obtenu, la cessation de l'intervention française à Rome, approuveront une politique qui doit être prudente aussi bien que forte.

» Il est également d'une grande importance de supprimer ainsi une cause permanente de

PHULBRADOM.

#### DES CYGNES.

(Suite.)

III.

Resté seul, Hermann sentit se retirer de lui une partie de l'enthousiasme qu'y avait fait naître la presence d'Aurélia, jointes aux influences de la solitude et de la nuit. S'il ne se repentit pas positivement de lui avoir adressé une demande en mariage, il s'étonna du moins d'avoir mis tant de précipitation dans l'accomplissement de cet acte sérieux. En réalité, sa cousine, à l'exquise beauté de laquelle il rendait d'ailleurs pleine justice, ne lui avait jamais paru digne d'un profond intérêt. Il désapprouvait ses gouts dispendieux, ses penchants mondains, ses inclinations coquettes, même un peu galantes; et, sans contredit, si une heure auparavant, quand il arrivait au rendez-vous, on lui eût annoncé qu'il la conjurerait d'être sa femme, rien n'eût égalé sa surprise et son incrédulité. La vie est souvent un tissu d'inconséquences. Un esprit diabolique semble parlois se plaire à mettre les actions de l'homme en contradiction avec ses pensées et ses sentiments.

Cependant, quelque inconsidérée que lui parût être l'ouverture qu'il avait faite à sa cousine, Hermann ne songeait pas à s'en dédire. Il avait un caractère loyal, et n'aimait pas à revenir sur une démarche accomplie. Mais il supposait volontiers qu'en ajournant sa réponse, Aurélia avait eu l'intention de le préparer à un refus poli.

Elle est plus sensée que je ne l'imaginais, se disait-il complaisamment; elle n'abusera pas d'un élan trop étourdi de mon cœur. Elle l'a compris : nos deux natures ne sauraient s'unir étroitement. Elle voudra rester ma cousine, et moi je deviendrai son meilleur ami.

Hermann ne connaissait pas mieux que cela Mme

Tandis qu'il donnait cours à son monologue, il se dirigeait instinctivement vers la partie de l'île qui faisait face à la propriété du major Ornulf. Il resta près d'une heure le regard irrésistiblement fixé sur cette résidence, au pied de laquelle il apercevait la petite barque blanche mise en relief par un rayon de lune. Sa pensée était revenue à l'étrangère; il espérait la voir glisser comme une ombre à travers les clairières du parc. Mais son espoir fut trompé. Lorsqu'il quitta l'île, l'image de la jeune fille obsédait son esprit. Il rêva d'elle toute la nuit, et tout le jour suivant il v songea. Vers le soir, poussé par cette incessante préoccupation, au lieu de se rendre chez Aurélia, il se jeta dans son bateau et s'élança vers l'endroit où la veille il avait rencontré l'inconnue, où son cœur lui disait qu'il la rencontrerait encore. En effet, il l'aperçut en pénétrant dans le bassin de l'île, et la joie souleva violemment sa poitrine.

-Elle est là! murmura-t-il d'une voix suffoquée... La jeune fille était assise sur l'herbe au bord de l'eau; elle jouait avec les cygnes, qui venaient manger dans sa main. A l'arrivée d'Hermann, ils disparurent dans les joncs. Cette fuite désola notre enthousiaste; il s'excusa d'un air si sérieusement af-

- Ne vous désespérez pas ainsi, monsieur. Mes hôtes me quittent au moment où j'allais prendre congé d'eux. Vous voyez que le mal n'est pas bien grand.

fligé, que l'etrangère se mit à rire en lui répondant :

Elle se leva et salua Hermann. Celui-ci, la voyant sur le point d'entrer dans sa petite barque, fit rapidement quelques pas en avant; il étendit la main comme pour la retenir. Un incident plus fort que son vain simulacre contraignit l'élégante batelière à retarder son départ. De grands nuages noirs avaient

subitement couvert la vallée. Le lac fut tout-à-coup criblé de larges gouttes de pluie; les éclairs incendierent l'horizon; le tonnerre bondit dans l'espace; le vent souffla avec violence, tordant la vague écumante, et pliant les arbres jusqu'à les briser. Nos deux jeunes gens se réfugièrent à la hâte dans une cabane couverte de jones qui, l'hiver, servait d'embuscade aux chasseurs de canards sauvages, et qui. l'été, offrait un abri contre les surprises de l'orage. Vivement émue par le spectacle de la nature bouleversée, la jeune fille ne paraissait pas se préoccuper beaucoup de la singularité, du danger même qu'offrait en ce moment sa position, étant seule, le soir, dans un lieu écarté, près d'un jeune homme qu'elle ne connaissait point. Sa candeur la préservait sans doute d'une sérieuse appréhension. Et d'ailleurs, la physionomie douce et loyale, l'attitude respectueuse, même embarrassée de son compagnon, étaient vraiment de nature à la rassurer. Il se tenait à quelques pas, osant à peine la regarder, craignant de l'effrayer par un geste, un mouvement, et contenant sous sa main les battements de son cœur joyeux, de peur qu'elle ne les entendit. Un coup de tonnerre plus retentissant que les autres secoua violemment la jeune fille; elle poussa un petit cri de terreur.

divergence entre l'Italie et la France, de ne pas laisser les liens qui doivent unir les deux nations dans le présent et dans l'avenir se relâcher sous l'influence d'un état de choses qui, indéfiniment prolongé, pouvait compromettre, en même temps que la dignité de la nation, ses alliances naturelles.

» Cependant, le gouvernement de Votre Majesté, en se préoccupant de la question de Rome, n'oubliait pas celle de Venise. L'Autriche est campée en Vénétie, dans l'une des plus fortes positions que la nature et l'art militaire aient faites, et son armée rivalise en nombre, en valeur et en matériel avec les plus redoutables d'Europe. Si, en ce moment, elle ne menace pas le royaume d'Italie, telles alliances peuvent se former, telles éventualités surgir, aux dangers desquelles il est indispensable et urgent de parer.

» A peine l'Italie se fut-elle réunie sous le sceptre de la dynastie de Savoie, que Votre Majesté songea avant tout à l'organisation d'un système général de défense du nouveau royaume. Votre Majesté jugeait avec raison que sans un système de défense bien combiné, notre indépendance politique, pas plus que notre indépendance militaire, ne pouvaient être assurées.

» Il était évident que le système défensif des anciens États sardes ne pouvait plus être celui de l'Italie. La position de l'Autriche, le rapprochement de la frontière française résultat de la réunion de la Savoie à la France, exigeaient que le siège du gouvernement, qui a tant d'importance dans les guerres modernes, et qui en aurait une encore plus grande pour l'Italie dans les conditions spéciales où elle se trouve, fût transféré de Turin dans une ville mieux située sous ce rapport.

» Parmi les principales villes du territoire actuel du royaume, il était incontestable que Florence offrait les meilleures conditions à cause de sa situation topographique et des lignes du Pô et de l'Apenniu qui la protégent.

» Les chess supérieurs des armées de terre et de mer, consultés par Votre Majesté, ont été de cet avis, et il devint indispensable de baser sur cette donnée l'organisation de la défense du royaume que Votre Majesté avait à

» Cette détermination, d'ailleurs, bien que motivée essentiellement par des raisons d'ordre intérieur, se lie étroitement au traité, dont elle a rendu possible la conclusion. Au dehors, en effet, et surtout aux yeux de la France, elle se présente comme une preuve, comme un gage de la fermeté de notre résolution de renoncer à employer la violence contre la papauté. Un autre résultat en sera que l'efficacité des moyens moraux dont l'Italie se servira agira d'autant mieux à Rome que le siége du gouvernement en sera plus voisin, que les rapports seront plus fréquents, la communauté d'intérêts et d'habitudes plus ancienne

et plus intime.

» Il est certainement douloureux de quitter cette antique et noble ville de Turin, si capable de présider à la fondation du nouvel Etat, si propre à favoriser le développement des institutions représentatives.

» Il est douloureux aussi de troubler des intérêts, de déconcerter des prévisions que le gouvernement de Votre Majesté a toutefois la ferme intention de ménager, en employant les tempéraments convenables.

» Nous le sentons; mais nous n'hésitons pas à compter sur la générosité de ce peuple, au sein duquel est née et a fleuri la liberté de l'Italie, qui a versé le sang de ses fils et ses trésors pour le bien de la patrie commune, et qui ne recula jamais devant aucun sacrifice pour assurer l'unité de la patrie. Il acquerra aussi un grand titre de plus au dévouement et à la gratitude des autres provinces italiennes.

» C'est sur vous, Sire, qui avez toujours donné l'exemple de toutes les abnégations, c'est sur vous que ce peuple se modèle, et il ne saurait hésiter, lui qui voit ses rois n'épargner ni leur vie ni leur couronne, et se consacrer avant tout et en toute circonstance à

» Permettez, Sire, qu'en cet instant, l'âme profondément émue, nous vous exprimions les sentiments de toute la nation, qui vous révère et vous aime, et qui sait que sa destinée est indissolublement liée à la vôtre et à celle de votre dynastie.

» La convention avec la France, en tant qu'il n'en résultera pas, comme conséquence effective, une obligation pécuniaire, est, de par le statut, un objet de prérogative royale et ne réclame pas la sanction du Parlement.

» Quant à la translation du siège du gouvernement à Florence, cette mesure, en dehors de sa gravité intrinsèque, entraîne une dépense, et nous devrons proposer d'inscrire au budget de 1865 un crédit spécial pour y faire face. L'une et l'autre Chambre jugeront certainement convenable de discuter, à cette occasion, un objet qui touche de si près aux intérêts vitaux de la nation.

» Nous désirons voir cette discussion se produire sans retard, et nous soumettons, en conséquence, à Votre Majesté un décret par lequel le Parlement est convoqué pour le 5 du mois prochain.

» Minghetti, - Perruzzi, - Cugia, - Pisanelli, - Menabrea, - Visconti-Venosta, - Minghetti pour G. Manna, - Della Rovere. »

Si quelque doute, dit un correspondant du Phare, avait pu subsister après la publication de la dépêche de M. Drouyn de Lhuys à M. de Sartiges, sur la question de savoir si le gouvernement italien s'est engagé à ne pas aller à Rome, il ne saurait plus en être de même aujourd'hui après la publication du rapport des anciens ministres du roi Victor-Emmanuel. Ce rapport dit clairement que l'Italie renonce à aller à Rome en employant la force matérielle, mais qu'elle persiste à vouloir y arriver en mettant en œuvre la force morale. C'est bien ainsi que je l'avais compris après avoir lu la dépêche de M. Drouyn de Lhuys, et c'est ainsi que tout le monde le comprend à présent. Le rapport des ministres italiens ne nous apprend, à vrai dire, rien de nouveau, si ce n'est qu'ils se sont préoccupés autant de la question vénitienne que de la question romaine, et qu'ils ont résolu de transférer la capitale à Florence parce que l'Autriche, campée en Vénétie, peut devenir une menace dans certaines éventualités. Ceux qui se refusaient à voir et à comprendre seront bien obligés maintenant de reconnaître que la convention du 15 septembre est un évènement d'une certaine gravité, même au point de vue européen.

nion de l'Ouest en date du 1er octobre :

Il s'est passé ici des faits bien graves depuis ma dernière lettre, et si je ne vous ai plus écrit depuis plusieurs jours, c'est que je ne voulais pas hasarder légèrement des conjectures au milieu des bruits étranges qui circulent dans le public.

Lorsque la nouvelle de la convention du 15 septembre est parvenue à Vienne, on en a été fort ému et l'on s'est tourné vers M. de Gramont pour savoir à quoi s'en tenir. Mais M. de Gramont, hélas! brillait par son absence; il s'était retiré à la campagne et évitait de se montrer à Ballplatz, où sont les bureaux du ministère des affaires étrangères. Quand par hasard on avait la bonne fortune de le rencontrer, il éludait toutes les questions en répondant imperturbablement qu'il ne savait rien, absolument rien. Pour la première fois jeudi, il s'est rendu auprès du comte de Rechberg, et là il a employé toute son habileté pour rassurer le ministère. Il a dit entre autres choses que le traité de Zurich n'était pas violé par la translation de la capitale de l'Italie à Florence; il a protesté du désir de Napoléon III de maintenir la paix en Europe ; il a même ajouté que la France donnerait bientôt une preuve éclatante de ses intentions pacifiques en invitant les puissances à désarmer. « L'Empereur, a » dit M. de Gramont, se fait fort d'obtenir un » engagement semblable du cabinet de Turin, » pour le moment où ce dernier sera parvenu » à étouffer en Italie l'agitation révolution-

» naire qui s'y est récemment manifestée.

Une correspondance de Vienne écrit à l'U-

» Victor-Emmanuel désire sincèrement s'en-» tendre avec les autres souverains de l'Euprope et Napoléon n'hésitera pas à se porter » garant de la loyauté des intentions de son

M. de Rechberg aurait écouté ces discours avec la plus sérieuse attention, et il aurait

ajourné toute réponse jusqu'au jour où la convention originale lui serait communiquée, ce que M. de Gramont n'a pu faire jusqu'à pré-

Mais c'est la mission de lord Clarendon qui absorbe en ce moment toute l'attention de la légation française. Lord Clarendon a réelle ment une mission de lord Palmerston. A tort ou à raison, ce dernier croit à un traité secret entre la France et le Piémont. Il croit, malgre toutes les dénégations, que Venise est l'objectif de la politique napoléonienne. Or, on doit se rappeler les déclarations formelles faites jadis par lord Palmerston, qui a toujours pensé qu'il était de l'intérêt de l'Europe de maintenir la Vénétie entre les mains de l'Autriche. Lord Clarendon à Vienne, quoi qu'on en dise, est tout autre chose qu'un instrument de la politique française; c'est, au contraire, un obstacle très-sérieux pour elle.

Quant au Saint-Père, certes notre cabinet n'ira pas déclarer la guerre au Piémont pour défendre la Papauté. Et cependant comme on croit que le Pape fera prochainement un appel à toutes les puissances catholiques, il estimpossible à l'Autriche de l'abandonner, de même qu'il est matériellement impossible qu'elle abandonne ses parents et ses agnats, qui ont tout sacrifié pour rester fidèles à sa

Le bruit a couru ici que l'Empereur des Français aurait manifesté le désir de s'entendre verbalement avec M. le comte de Rechberg. Il serait possible que ce dernier se décidat à faire une excursion à Paris. On ne peut se dissimuler néanmoins que nos relations avec la France sont en ce moment fort tendues.

Si l'on veut savoir l'accueil que l'Autriche ferait à une proposition d'abandonner la Vénétie, on peut lire les lignes suivantes publiées par un journal libéral de Vienne :

« La possession de la Vénétie est une question de droit, d'honneur et d'intérêt pour l'Autriche, une question de sureté et de puissance pour l'Allemagne, une question d'équilibre pour l'Europe. Remettre la Vénétie aux mains de l'Italie, ce serait couper l'Allemagne de la Méditerranée, déchaîner les complications orientales, provoquer le chaos en Europe et accorder à la France napoléonnienne une sorte de domination universelle. »

La Gazette de France affirme que le gouvernement pontifical est résolu à ne pas accepter la convention du 15 septembre et à ne pas former une armée pour remplacer celle de la

Nous laissons à ce journal, qui se dit pour tant très - exactement informé de ce qui se passe à Rome, la responsabilité de son affirmation.

Il prétend, en outre, que le pape a mani-

Aussitôt, et pour ainsi dire malgré lui, Hermann fit un bond, il vint se placer devant elle comme pour la défendre contre la foudre. Il se sentait le courage et la force de lutter avec tous les éléments en fureur.

- Soyez tranquille, mademoiselle, dit-il en souriant et en se moquant de ses velléités d'héroïsme tout-à-fait dignes d'un chevalier de l'Arioste, l'orage n'osera vous atteindre : je suis là.

Par un mouvement gracieux et confiant, l'étrangère se rapprocha de lui; elle lui répondit d'un air fin et charmant :

- Oh! je vois bien , monsieur , que je n'ai rien à redouter. Cette cabane a un paratonnerre... Et puis la tourmente semble s'apaiser, il commence à pleuvoir moins fort, les éclairs sont plus rares, le vent tombe sensiblement; avant un quart d'heure, le temps sera remis, je n'en doute pas.
- Je pense comme vous, dit Hermann étourdiment, je crains bien qu'il ne fasse beau dans quelques minutes.
- Vous craignez cela, monsieur? Et pourquoi? Vous aimez donc bien le spectacle d'un ouragan?
- Oh! beaucoup! passionnément! répondit-il avec vivacité, s'efforçant ainsi de motiver son étrange distraction. Quoi de plus imposant, de plus sublime,

que les grandes secousses de la nature? Est-ce que vous ne vous plaisez pas à les contempler, mademoiselle?

- J'en ai un peu peur, comme vous avez pu le remarquer il n'y a qu'un instant. Or, on admire mal, quand on n'est pas très-rassuré. En outre, je sais qu'en ce moment mon absence inspire des inquiétudes, et cela me dispose d'autant moins à la contemplation.

Hermann s'élança tout-à-coup hors de la cabane.

- Où donc allez-vous, monsieur? demanda la jeune fille stupéfaite.
- Prévenir votre père que vous êtes à l'abri et préservée de tout accident.
- Rentrez, monsieur, rentrez! s'écria-t-elle d'un ton ferme. Il pleut encore à verse, et le lac est furieux. D'ailleurs... je n'ai plus ni père ni mère.
- A ces derniers mots seulement, Hermann revint
- Je croyais, balbutia-t-il, que le major Ornulf... - Le major Ornulf n'est que mon tuteur. Mon
- père était un négociant de Schwerin; j'ai eu le chagrin de le perdre il y a près de quatre ans. Hermann ressentit une sorte de joie d'apprendre

que le major Ornulf n'était point le père de la jeune

fille. Peu s'en fallut qu'il ne laissât échapper une parole de satisfaction; mais il se contint en remarquant le reflet de tristesse qui venait de s'étendre sur le visage de sa compagne au souvenir du passé. Il devint lui-même sérieux et pensif; de chers fantômes s'agitèrent au fond de son cœur, et ce fut avec un inexprimable sentiment de mélancolie qu'il dit, après quelques minutes de silence :

 Si la même infortune doit apparenter les âmes. mademoiselle, nous sommes un peu frère et sœur, car, moi aussi, je suis orphelin.

Cette conformité de malheur parut toucher la belle jeune fille. Elle se prit à considérer son compagnon avec plus d'attention et d'intérêt qu'elle ne lui en avait encore voulu accorder. La secrète sympathie qu'il commençait à lui inspirer par le charme de son esprit et la distinction de ses manières s'accrut visiblement, lorsqu'elle eut bien constaté qu'il avait une taille élégante, de grands yeux expressifs, des traits fins et réguliers, un front haut et délicatement modelé, de magnifiques cheveux noirs. Il était trèspâle, à la vérité, mais sa pâleur était harmonieuse : elle captivait et faisait rêver.

- Ce jeune homme a vraiment l'air étrange, se disait l'inconnue : on le prendrait pour une douce

De son côté, Hermann savourait à longs regards furtifs chacune des beautés de l'étrangère. Il ne se lassait point d'admirer le pur éclat de son visage, la suavité angélique de ses yeux bleus, la transparence de sa blanche épiderme, la vaporeuse finesse de ses cheveux blonds, les ondulations de sa taille, les délicatesses de ses mains effilées et de ses pieds mignons. Une remarque, cependant, troublait parfois son extase; un flux de sang venait à intervalle empourprer les joues de la jeune fille. Ce n'était pas l'incarnat de la pudeur, car elle ne s'apercevait point qu'elle fût si attentivement observée; c'était sans doute le symptôme d'un mal intérieur.

- Frêle organisation , nature de sensitive ! murmura Hermann. On la croirait souffrante. Peut-être n'est-elle pas heureuse chez le major Ornulf. Un tel homme ne doit pas savoir aimer, comme il convient, une si céleste créature.

Les deux jeunes gens restèrent quelques instants absorbés dans leurs réflexions. L'orage avait dispare, la pluie seule continuait avec intensité. Bientôt l'entretien se renoua. Hermann se nomma. Il sut alors que sa compagne s'appelait Wilhelmine Aurich et qu'elle avait à peine seize ans. Comme il s'étonnait

lesté plusieurs fois ses intentions en présence de M. le général de Montebello.

Cette allégation est un peu trop forte, atendu que M. de Montebello a quitté Rome demis deux mois.

La Correspondance provinciale de Berlin, du sociobre, dit que l'attitude ferme des grandes poissances allemandes doit avoir déterminé le souvernement danois à prêter la main à une solution satisfaisante des difficultés financières. On espère que l'œuvre de la paix sera promptement conduite à bonne fin.

La convocation du Parlement ne peut guère dre attendue avant la première quinzaine de décembre.

Le conseiller provincial, M. Ahlefeld, a eu rece M. de Bismark une longue conversation pripourrait bien avoir contribué à éclaircir la position du duc d'Augustenbourg, position pri jusqu'ici avait été plusieurs fois faussement établie, particulièrement vis-à-vis de la Prusse.

On dit que, dans la dernière conférence, les plénipotentiaires danois ont fait des conressions sur la question de frontière et sur la question de finance, mais qu'ils persistent à acture de l'actif le rachat du péage du Sund.

Des lettres de Copenhague annoncent qu'une malaine agitation règne en Islande, où un parli nombreux, dit-on, désire l'annexion à la Suède.

La Gazette de l'Allemagne du Nord annonce que le ministre plénipotentiaire prussien en brère a présenté au roi Georges les lettres par lsquelles la cour de Berlin reconnaît le nou-vau gouvernement hellénique.

On écrit de Vienne, 5 octobre:

On annonce de bonne source que les négotations au sujet de la question douanière, outerles à Prague, sont ajournées, mais non as rompues. M. de Hock doit retourner à Prague après avoir reçu les instructions verbales qu'il est venu chercher.

Des avis du Mexique, venus par voie de fan-Francisco, portent que le blocus de la laie de Manzanilla a été levé.

Les communications avec l'intérieur sont mablies, et le territoire de Columa est demu partie intégrante de l'empire. Toute résistance au gouvernement de Maximilien Ier a messe dans les États septentrionaux du Paci-

Pour les articles non signés : P. GODET.

#### Nouvelles Diverses.

L'Impératrice est arrivée, le 5 au soir, à mint-Cloud.

Avant de quitter Bade, Sa Majesté avait dîné chez le grand-duc et la grande-duchesse de Bade. Elle a été accompagnée à la gare par le grand-duc, la grande-duchesse et le roi de Prusse.

— Nous avons annoncé que M. le baron de Talleyrand, actuellement ambassadeur de France à Turin, allait être nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Cette nomination ne peut tarder de paraître au Moniteur.

Nous croyons que, le même jour, la feuille officielle publiera la nomination de M. Mercier, actuellement ministre de France à Washington, au poste d'ambassadeur en Espagne, à la place de M. Adolphe Barrot, qui serait élevé à la dignité de sénateur.

— Une loi va être présentée pour remanier le système des pensions civiles. Elle a pour but d'élever le maximum, qui jusqu'ici ne pouvait dépasser 6,000 fr.

A l'avenir, ce maximun sera de 10,000 fr. pour les fonctionnaires non sujets à la retenue (préfets, conseillers d'Etat, sous-préfets, etc., loi du 22 août 1790 et décret du 13 septembre 1806); de 9,000 fr. pour les fonctionnaires compris dans l'énumération de la loi du 9 juin 1853. Mais, en même temps, l'Empereur fait fixer pour ceux-ci un minimun qui sera toujours supérieur à la moitié du traitement perçu au moment de la mise à la retraite, pourvu qu'il ne dépasse pas 9,000 fr.

 Les lettres de Saint-Pétersbourg disent que le fléau des incendies continue à ravager la Russie.

### Chronique Locale.

Au milieu de la brillante réunion de souverains, de princes, de hauts dignitaires de l'Allemagne et des sommités de l'armée prussienne, qui a eu lieu à Berlin les 22 et 23 septembre, les trois officiers français qui y ont représenté notre pays ont été l'objet de faveurs toutes particulières. Sa Majesté le roi de Prusse, lui aussi, ne les a pas laissés partir sans leur accorder des marques de haute distinction, et nous sommes encore heureux et fier de constater que notre compatriote M. le lieutenantcolonel Guérin se trouve des mieux partagés. Il a reçu des mains du roi Guillaume, la croix d'officier de l'Aigle-Rouge; M. le général Bourbaki a reçu le grand cordon du même ordre, et M. le colonel de Berckheim la croix de commandeur de la Couronne-de-Fer.

Nous avons annoncé la nomination de M. Delpech au collége de Brives; nous apprenons avec plaisir que cet excellent fonctionnaire, qui avait su s'attirer ici les sympathies de tous et qui emporte les regrets unanimes, vient d'obtenir le meilleur collége de l'Académie de Clermont, tant pour le nombre des élèves,

qui n'est pas moins de cent internes, que pour ses succès (sur 17 candidats, il a fait recevoir 14 bacheliers, dans le courant de cette année). Cette prospérité et ces heureux résultats sont dus surtout à la direction intelligente et éclairée de M. l'abbé Roques, officier d'académie, venu à Brives en récompense de 22 ans de bons services dans l'Université.

M. Roques, qui vient d'être appelé à la direction du collége de Saumur, laisse à Brives de proprofonds regrets; du reste, voici le passage d'une lettre adressée à un de nos correspondants : « Parlons maintenant, mon cher ami, de la malheureuse nouvelle qui nous est arrivée ce matin! Vous nous prenez donc notre bon principal! Pourquoi des raisons de santé et le désir de se rapprocher de sa famille l'ont-ils poussé à nous quitter.

» Vous connaissez les sentiments d'affection et de respect que j'avais pour M. Roques, ces sentiments sont largement partagés par tous mes collègues qui trouvaient en lui un ami bon, juste et bienveillant plutôt qu'un véritable supérieur. Il laisse parmi nous et dans toute la ville les regrets les plus vifs et les plus sincères. Pour moi, rien ne me console que la pensée qu'il va près d'un ami et qu'il sera remplacé par un homme dont vous nous avez parlé si avantageusement. »

Nous devons donc nous féliciter de voir venir à Saumur un principal qui nous offre tant de garanties et nous sommes persuadés qu'il donnera à notre collège la prospérité qu'il a donnée à ceux d'Issoire et de Brives.

Jeudi soir, sur les 4 heures, un accident qui fort heureusement n'a pas eu les suites aussi graves qu'on pouvait le craindre, a mis en émoi les ouvriers qui restaurent le château de Cunault. Quatre maçons se trouvaient sur un même échafaudage, quand tout-à-coupcelui-ci manqua sous leur poids et les entraîna dans sa chute. Pierres, planches et outils, tombèrent sur ces malheureux, mais aucun ne reçut de blessures sérieuses, et ils en ont été quittes pour de légères contusions.

Par arrêté de M. le préfet de Maine-et-Loire, en date du 3 septembre 1864, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans est autorisée à ajouter à son Tarif spécial D n° 32, applicable au transport du chanvre brut ou teillé, le prix de 11 francs par 1,000 kilogrammes, frais de chargement et de gare compris, pour le transport de Saumur à Nantes et vice versâ, du chanvre brut ou teillé (paragraphe nouveau).

Par décision récente, M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, a décerné une médaille d'argent à M. Fraisse, docteur-médecin à la maison centrale de Fontevrault, en récompense du zèle avec lequel il s'est livré à la propagation de la vaccine dans le cours de l'année 1862. L'Union Bretonne vient de recevoir un communiqué de M. le Président du conseil de préfecture de la Loire-Inférieure, pour avoir manqué de réserve envers la justice dans le compte-rendu des débats relatifs à l'élection du canton de Nort.

On lit dans le Progrès, du Mans:

« Toute une honorable famille de notre département, cinq invités et six domestiques, ont failli être empoisonnés hier par des champignons excellents au goût, mais non moins vénéneux, et dix-sept personnes ont enduré pendant plusieurs heures les plus atroces souffrances. Ceux qui avaient le moins mangé de ces champignons soignaient comme ils pouvaient les plus gourmands d'un mets aussi traître qu'exquis. A l'heure où nous écrivons, nous croyons que tout le monde est sauvé.

o On frémit à la pensée que, dans une maison hier encore prospère et toute joyeuse, on eût pu ce matin trouver dix-sept cadavres. »

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. Goder.

### Dernières Nouvelles.

Le Moniteur publie le texte de la convention conclue le 15 septembre entre la France et l'Italie, et les actes diplomatiques qui s'y rattachent.

La feuille officielle publie en même temps la dépêche adressée le 23 septembre par M. le ministre des affaires étrangères à M. le baron de Malaret, notre représentant à Turin.

Paris, vendredi 7 octobre. — Un décret inséré au *Moniteur* nomme sénateurs : le duc de Montebello, MM. Adolphe Barot, Darboy, archevêque de Paris, Boinvilliers, Godelle, Salignac Fénélon, Chabrier et Niewerkerke.

Le Popolo d'Italia dit que le départ du général Garibaldi de Caprera se confirme, et qu'il a invité ses amis politiques qui font partie de la Chambre à se rendre à Turin.

New-York, 23 septembre (par le *Pensylvania*).

— Le général Price a passé la rivière d'Arkansas et s'avance dans le Missouri.

MM. Frémont et Cochrane ont retiré leur candidature à la présidence. Les démocrates partisans de la paix ent résolu de soutenir la candidature de Mac Clellan.

Le Richmond Enquirer mentionne le bruit que le général Sherman aurait proposé une conférence pour la paix au gouvernement de Georgie et au vice-président Stephens.

Les corsaires confédérés du lac Erié ont été capturés.

Pour les dernières nouvelles : P. Goder.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ne l'avoir vue ni chez le docteur Savarus ni dans mune des maisons où se réunissait habituellement joyeuse société de Müritz, elle lui repondit que, ant une très-faible santé, elle évitait les plaisirs et satigues du monde et ne se permettait comme disactions que quelques promenades en bateau jusqu'à le; elle aimait à ramer êt à rendre visite aux deux gnes, qui l'avaient prise en grande amitié.

Dès qu'ils m'aperçoivent, ajouta-t-elle en souint, ils gonflent leurs ailes comme des voiles au mat pour se hâter à ma rencontre. A la vérité je ne auque jamais de leur apporter des gâteaux, dont à sont très-friands. Leur tendresse pour moi vient m peu de leur gourmandise.

- Pourquoi pas de leur reconnaissance ou même

- Je ne vous comprends pas, monsienr.

-Je ne suis pas fort éloigné de croire à la méapsycose, reprit llermann, moîtié plaisant, moitié
rieux. La transmigration des âmes ne me semble
se une théorie trop invraisemblable. En admettant
but l'idée de Pythagore, comment ne pas suppoar que ces charmants oiseaux vous reconnaissent
but être de leur famille? comment ne pas être conaincu qu'ils vous aiment... comme une sœur?

— Je vous avoue que je ne me soupçonnais pas cette parenté, repartit Wilhelmine en souriant. Vous avez de bien singulières idées, monsieur, et, en vérité, elles ne me déplaisent pas trop. Si je devais lamais changer d'enveloppe mortelle pour séjourner encore en ce monde, je serais heureuse de me transformer en cygne et de revivre sur l'eau, car j'ai vraiment les instincts aquatiques.

— Voilà un mot qui a terriblement l'air d'une moquerie. Je n'en persisterai cependant pas moins dans ma pensée, car elle me semble gracieuse, poétique et pleine d'opportunité.

- Prenez garde, je vais vous prendre pour un complimenteur, monsieur.

— Je ne crains pas cela, mademoiselle, répondit gravement Hermann: un compliment se dit du bout des lèvres, et il est facile de voir que je parle avec mon cœur.

Le ton animé de cette réplique amena un moment detrouble et d'embarras. Wilhelmine garda le silence; elle s'éloigna de quelques pas, mais sans affectation. Hermann se repentit de sa vivacité; il s'efforça de dissiper l'impression de géne qu'il avait produite, et il y réussit bientôt en adressant à sa compagne des paroles calmes et mesurées, auxquelles elle répondit

de bonne grâce, quoique avec un peu de réserve. Ce reste de contrainte lui-même ne tint pas longtemps contre la franchise et le respect d'Hermann. Wilhelmine se rapprocha de lui; dès lors une sorte d'abandon fraternel s'établit entre eux. Une grande heure s'écoula ainsi rapidement dans l'échange de propos spirituels ou touchants, chastes mélodies qu'ils interrompirent vingt fois, mais qu'ils reprirent aussitôt, comme si leurs âmes à l'unisson refusaient de se séparer. Si bien que le ciel s'était depuis longtemps rasséréné, la nuit était venue, qu'ils se ténaient encore abrités dans la cabane comme deux fauvettes dans un nid. Un rayon de lune vint frapper soudain le visage de Wilhelmine; elle poussa un cri de biche découverte à l'improviste:

- Ah! dit-elle, si tard!... je vais être bien grondée, ce ne sera pas à tort.

Elle adressa de la main un adieu à son compagnon et sauta lestement dans sa petite barque blanche.

Un bateau entrait en ce moment dans le bassin de l'île. Le major Ornulf, debout à l'arrière, le conduisait avec un aviron. Il s'arrêta dès qu'il aperçut Wilhelmine.

- Cruelle enfant! lui dit-il d'un ton plus sec que pénétré; votre longue absence m'a bien vivement tourmenté. Pourquoi vous attardez-vous si long-temps?

- Vous n'avez donc pas entendu l'orage, mon tuteur ? J'ai été surprise par lui.

— Mais il y a plus de vingt minutes qu'il a complétement disparu. Auriez-vous dormi, par hasard?

— Je ne suis pas assez brave pour cela. J'aurais même eu grand'peur si le hasard', dont vous parlez, n'avait amené ici une personne dont la compagnie m'a un peu rassurée.

A l'instant même le major remarquait la présence d'Hermann Wrangel, qui se tenait adossé contre un des ais de la cabane éclairée par un reflet de la lune.

— En effet, reprit Ornulf avec un accent glacé, vous n'étiez pas seule. Je m'explique maintenant votre retard, sans l'approuver néanmoins. Délicate comme vous l'êtes, c'est une très grave imprudence de vous exposer au mauvais air de la nuit.

— Je ferai en sorte que cela ne m'arrive plus, répondit Wilhelmine avec calme et dignité.

Hermann venait de saluer le major. Celui-ci dédaigna de s'en apercevoir, il vira de bord et sortit aussitôt du bassin, suivi de Wilhelmine, dont la charmante petite barque s'agitait comme un'sillage de feu.

(La suite au prochain numéro).

JOURNAL DES DAMES ET DES SALONS.

Envoyer franco au Directeur un bon de poste sur Paris, ou s'adresser aux Libraires ou aux Messageries.

La FRANCE ÉLÉGANTE, voulant justifier par tous les sacrifices en son pouvoir la place qu'elle a su prendre au premier rang des publications du même genre, vient d'inaugurer sa onzième année d'existence par la réalisation d'améliorations dont l'importance ne peut manquer de lui valoir un grand nombre de sympathies nouvelles. -Renonçant à toutes ces primes plus ou moins trompeuses, à l'aide desquelles le public a été trop souvent dupé, la FRANCE ELEGANTE a trouvé, dans son succès européen, le secret de paraître deux fois par mois au lieu d'une, et non-seulement de doubler, par le seul fait de sa périodicité plus fréquente, le nombre et la valeur des annexes de broderies, de gravures et de musique, mais encore de donner à sa rédaction un éclat que chercherait vainement à atteindre toute publication rivale.

La FRANCE ELEGANTE publie dans le courant de chaque année: — 1° 24 numéros, format grand in-8°, édition de luxe, texte encadré et avec une couverture de couleur; — 2º 28 à 30 gravures de modes inédites, coloriées et dessinées par Mme Héloise LELOIR;

3º 12 planches de dessins de broderies par les premiers dessinateurs en ce genre; -4º 12 planches de patrons de robes, manteaux, chapeaux, lingerie, vêtements d'enfants; 5° 4 à 6 planches de tapisseries coloriées ou dessins pour crochet, filet de tricot; 7º Plusieurs morceaux de musique, de chant et de piano; - et une multitude d'ouvrages de fantaisie en tous genres pour dames et demoiselles.

Quant à sa rédaction, il suffira de citer les noms qui figurent dans ses colonnes pour nous dispenser de tout éloge.

Parmi les écrivains les plus aimés du public, citons au hasard: Méry, Paul Féval, Pierre Zaccone, Jules Sandeau, Alfred des Essarts, Ponson du Terrail, Etienne Enault, Jules Kergomard, Elie Berthet, M<sup>me</sup> Anaïs Ségalas, comtesse Dash, Clémence

On peut donc assirmer sans exagération qu'il n'est pas de recueil qui puisse offrir de pareils avantages à ses abonnés.

On s'abonne en adressant un ben sur la poste à l'ordre du Directeur de la FRANCE ELEGANTE, rue Sainte-Anne, 64, à Paris.

#### ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir:

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de Me LEROUX, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

Pour entrer en jouissance immédiatement,

Une JOLIE PROPRIÉTÉ, située au Pont-Fouchard, près Saumur, comprenant maison d'habitation entièrement neuve, jardin en plein rapport, contenant 55 ares, le tout en-touré de murs garnis de très-beaux espaliers.

S'adresser, à Me Leroux, notaire à Saumur. (401)

Etude de M. LEROUX, notaire à Saumur.

#### 

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 16 octobre, à une heure après midi,

En l'étude de Me Leroux, notaire,

#### LES IMMEUBLES

Ci-apres,

Situés commune de Saumur, Dependant de la succession de la femme Bouvet-Léger.

Trente-cing ares 22 centiares de terre, au Majorat, nº 402 et 411 sec-

Onze ares 16 centiares de vigne, aux Galmoises, nºº 778, 779, et 780 section D.

Dix ares 75 centiares de vigne, au même lieu, nº 793 section D.

S'adresser à Me Leroux, notaire.

Étude de M. CLOUARD, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

Vaste TERRAIN, remise, hangar et logement, à Saumur, rue et quai de l'Abreuvoir, en face de l'usine à

Toutes facilités pour les paiements.

S'adresser audit notaire.

Étude de Mº DABURON, notaire à Brézé.

#### AN WINDSHE DEC A L'AMHABLE, EN TOTALITÉ,

Six hectares 44 ares de terre et vigne, en plusieurs morceaux, situés communes de Brézé et Epieds, appartenant à Mme Ve Thibeault, propriéfaire à Brézé

S'adresser pour les renseignements et traiter, à M. Louis Bouter, propriétaire à St-Cyr-en-Bourg, ou à M° DABURON, notaire. (435)

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

UNE MAISON, rue de la Visita-

UNE MAISON, ruelle du Petit-Pré.

S'adresser audit notaire.

Étude de M° LE BLAYE, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

Une PROPRIÉTÉ, sise à S'. Radégonde, commune des Tuffeaux, composée de logement, et 1 hectare 82 ares de vignes et terres.

S'adresser audit notaire et à M. Bouton, propriétaire à Saumur.

Etude de Me Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

BELLE

#### VENTE MOBILIERE

Après décès.

Le lundi 10 octobre 1864, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de Me Henri Plé, commissaire-priseur, dans la maison de feu M. le docteur Majesté, à Saumur, rue Beaurepaire, nº 11, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu:

Ameublement de salon, glaces, pendules, candélabres, flambeaux, guéridons, consoles, belles gravures, étagères, fauteuils, chauffeuses, ta-bles de jeu et à ouvrage, commodes, secrétaires, tables de toilette, cave à liqueurs , tables et buffet de salle à manger, bureau, lits, couettes, matelas, rideaux, etc., porcelaine, cristaux , bons vins rouge et blanc , vins étrangers, batterie de cuisine et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. %..

Étude de M. CHAPIN, notaire à Angers.

#### A WEIS IDER A L'AMIABLE,

Une PROPRIÉTÉ de produit et d'agrément, située dans le département de Maine-et-Loire, à 10 kilomètres environ d'une station principale de chemin de fer, consistant en maison de maître, bâtiments de service, vastes prairies, bois-taillis, et quatre fermes.

Belle chasse. S'adresser, pour avoir des renseignements et pour traiter, audit M° CHAPIN, notaire.

M° AUBERT, notaire à Baugé, demande un Principal Clerc. (454)

### A WINDHE ME

Un bon petit CHEVAL de selle et de cabriolet, âgé de 5 ans. S'adresser au bureau du journal.

#### MAISON A LOUER

Pour la St. Jean 1866,

Située rue St-Jean, occupée par M. Brazier, chapelier.

On louerait séparément un seul des deux magasins.

S'adresser à M. Coignard, sur les Ponts.

#### A M. OD WINE MR

Présentement ou pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON, avec ou sans remise et écurie, située rue Beaurepaire, occupée précédemment par M. le docteur

S'adresser à M. Rogeron, même rue, nº 16.

#### MIle CAMILLE LEPINE,

Rue du Petit-Maure, nº 3, Ancienne ouvrière de Mm. MATHIEU,

A l'honneur de prévenir les Dames qu'elle se charge de la confection des Crinolines et Jupons, en tous genres, à des prix très modérés.

AU GAGNE - PETIT.

### A LA PETITE MARIE-LOUISE

DE SAUMUR,

Rue Saint-Nicolas, nº 6.

M. GABRIEL GILLET, premier ouvrier horloger de Napoléon-Saint-Leu III, ancien ouvrier de M. Mathieu DILGER, LANGE, et plusieurs autres horlogers de Saumur,

A l'honneur de prévenir le public qu'il travaille pour son compte à des prix très-modérés,

SAVOIR:

Rabillage ou nettoyage des montres cylindre, or et argent, à 2 fr. 50

Montres ordinaires, à... 1 50 Grands ressorts . . . . . 2 » Repassage des montres cy-

Le tout avec garantie de deux ans.

ON DEMANDE un emploi, dans une maison de commerce, pour la comptabilité ou la vente. On peut donner également des leçons de français et de latin.

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME d'un âge mûr désirerait donner des leçons à domicile, concernant les matières suivantes : grammaire, orthographe, arithmétique, géographie, histoire, etc., etc. S'adresser au bureau du journal.

JOURNAL LITTÉRAIRE UN AN:

Paris, 3 fr. ILLUSTRE DE BELLES GRAVURES SUR BOIS Départ. 4 fa

Un numéro tous les mercredis. — 8 pages grand in-4°.

Ce recueil est arrivé à la cinquième année de sa publication; il comple plus de dix mille abonnés. Ses collaborateurs actuels sont : MM. Gustave Aimard, Elie Berthet, Eugène Berthoud, Louis Desnoyers, Paul Féval, Emmanuel Gonzalès, Léon Gozlan, Louis Ulbach, de La Landelle, Louis Lurine, Michel Masson, Adrien Paul, Ponson du Terrail, Charles Vincent, Pierre Zaccone, etc., etc.; et cette liste, déjà si riche, s'augmente tous les jours de quelques nouveaux noms.

Les principaux ouvrages déjà publiés sont : les Mémoires d'un Ange et les Proscrits de Sicile, par Gonzalès; Ne touchez pas à la Reine, par Michel Mas son; les Orphelins de la Saint-Barthélemy, par Ponson du Terrail; un Baise mortel, par Eugène Berthoud; la Ferme de l'Oseraie et les Oiseaux Sacrés par Elie Berthet; l'Homme aux cinq Louis d'or, par Louis Ulbach; le Vicome de Parieure de l'Oseraie et les Oiseaux Sacrés par Elie Berthet; l'Homme aux cinq Louis d'or, par Louis Ulbach; le Vicome de Béziers et le Comte de Toulouse, par Frédéric Soulié; le Mendiant nor par Paul Féval; les Nuits du Père-Lachaise, par Léon Gozlan; Esclave et bon Seigneur, par Adrien Paul; l'Assassinat de la rue Maubuée, par Pierre Zaccone, etc., etc.

Quatre volumes sont en vente. - Prix de chaque volume : 3 fr. - Par la poste : 4 fr. Bureaux : à Paris, 5, rue du Pont-de-Lodi.

Envoyer un mandat sur la poste à l'ordre du directeur du ROMAN.

BROWLING SEC MORE IN A REMS.

BOURSE DU 6 OCTOBRE. BOURSE DU 7 OCTOBRE RENTES ET ACTIONS au comptant. Dernier Dernier Hausse. Baisse. Hausse. Baisse. 3 pour cent 1862. . . . . 4 1/2 pour cent 1852. . . Obligations du Trésor. . 92 92 436 436 25 3382 2 50 20 1205 1195 Crédit Agricole . . . . 735 2 752 50 50 982 50 25 957 50 977 960 17 50 Orléans (estampilié) . . . 75 25 25 840 p p 2 50 Orléans, nouveau.... Nord (actions anciennes). 770 50 767 50 983 75 25 3 75 985 498 495 Paris-Lyon-Méditerranée. 8 75 917 50 12 50 Lyon nouveau. . . . . . Midi. . . . . . . . . . . . . . 625 5 617 50 Ouest 500 3 75 500 C<sup>10</sup> Parisienne du Gaz . . . 1620 455 1635 Canal de Suez . . . . . . 75 535 » 66 40 50 Transatlantiques. . . . . . 537 535 » 10 1 25 Emprunt italien 5 0/0...
Autrichiens .....
Sud-Autrich.-Lombards. 67 » 443 75 435 » 520 » 343 75 522 50 3 75 Victor-Emmanuel . . . . 346 25 » 50 325 317 Crédit Mobilier Espagnol. 597 50 5 480 475 75 438 25 435

Portugais . . . . . . . . . . . OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord	305	» (	»	» I	))	» II	305	n 1	n	1 a	n
Orléans	293	75	))	»	))	»	293	75	))	»	))
Paris-Lyon - Méditerranée.	292	50	))	»	))	»	291	25	))	»	))
Ouest	286	25	))	. ))	))	D	286	25	))	))	))
Midi	286	25	))	n	))	))	286	25	))	))	<b>n</b>
Est.	290	b	))	n	))	19	290	D	0)	))	1)

Saumur, P. GODET, imprimeur,